



Votre espace professionnel

Espace  
**professionnel**  
**FOCUS**  
sur

**Les téléprocédures**

**Changer d'adresse électronique  
de connexion ou de mot de passe**

## Sommaire

1. Présentation.....	3
1.1 Objet de la fiche.....	3
1.2 À qui s'adresse ces procédures ?.....	3
1.3 Précision sur le champ de ces procédures.....	3
1.4 Étapes de ces procédures.....	4
1.5 Pré-requis.....	4
2. Accès à votre espace professionnel sur <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .....	5
3. Modification de votre mot de passe.....	11
4. Modification de votre adresse électronique de connexion.....	14
4.1 Renseignement de votre nouvelle adresse électronique de connexion.....	15
4.2 Activation de l'espace professionnel avec la nouvelle adresse électronique de connexion...18	
4.2.1 Si vous avez cliqué sur le bouton « OK », vous accédez à la suite de la procédure depuis <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .....	18
4.2.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant).....	20
4.3 Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel.....	23
4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....	26

# 1. Présentation

## 1.1 Objet de la fiche

---

Les usagers professionnels des téléprocédures de l'administration fiscale peuvent accéder à leurs services en ligne dans leur espace avec une adresse électronique et un mot de passe.

Un espace est accessible par une adresse électronique et un mot de passe choisis par l'utilisateur lors de la création de l'espace.

L'adresse électronique et le mot de passe peuvent être modifiés par la suite grâce à la procédure « Gérer vos identifiants ».

Cette fiche<sup>1</sup> présente l'enchaînement des écrans de la procédure de modification des identifiants d'accès à un espace.

## 1.2 À qui s'adresse ces procédures ?

---

Cette procédure s'adresse à tout usager détenant un espace (mode simplifié ou expert) souhaitant changer les paramètres d'accès (adresse électronique et/ou mot de passe) de son espace.

## 1.3 Précision sur le champ de ces procédures

---

Il n'existe pas de restriction sur les modalités de cette procédure.

Conformément aux bonnes pratiques portant sur la sécurité des applications informatiques, nous conseillons aux usagers de **modifier régulièrement le mot de passe** associé à leur espace professionnel et de ne pas utiliser un même mot de passe pour plusieurs sites internet.



**Aussi bien lors de la création de l'espace que lors de la modification ultérieure, les coordonnées doivent être soigneusement conservées (impression et/ou sauvegarde du fichier généré au format PDF).**

En effet, certaines des informations présentes sur le récapitulatif - numéro d'abonné, adresse électronique de connexion, question de confiance et réponse correspondante, etc. - sont indispensables lors de certaines opérations particulières (oubli du mot de passe, changement des identifiants, etc.).

---

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Connexion à l'espace professionnel > [Aide : accéder aux fiches pratiques](#)

## 1.4 Étapes de ces procédures

---

Les étapes diffèrent selon la procédure utilisée.

Dans les deux cas, vous accédez d'abord à votre espace professionnel sur [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

- Si, vous souhaitez modifier **uniquement votre mot de passe** (cf. chapitre 3. Modification de votre mot de passe) la procédure se réalise en une unique étape.
- Si, vous souhaitez modifier  **votre adresse électronique de connexion, avec ou sans modification du mot de passe** (cf. chapitre 4. Modification de votre adresse électronique de connexion), la demande de modification aboutit à **l'envoi d'un code d'activation dans votre messagerie électronique**. Puis, vous devez **activer la modification et sauvegarder et/ou imprimer les informations récapitulatives de votre espace**.

## 1.5 Pré-requis

---

L'utilisateur doit détenir un espace professionnel accessible par l'adresse électronique de connexion et le mot de passe préalablement choisis.

Les enchaînements des écrans de chacune des procédures seront successivement présentés.

## 2. Accès à votre espace professionnel sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

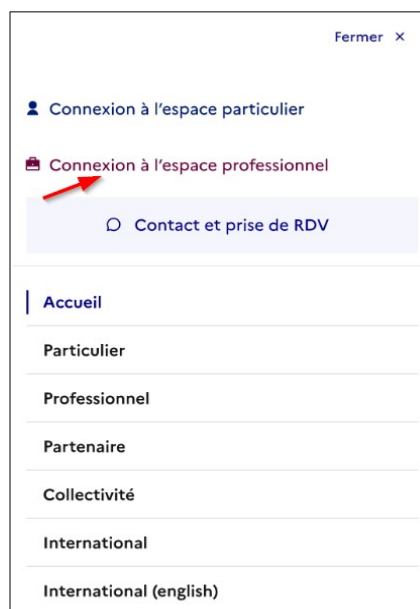
La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Depuis un ordinateur :



☞ Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



☞ Cliquez sur le bouton "menu" 

☞ Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

impots.gouv.fr

Votre espace particulier

Votre espace professionnel

Accueil > Authentification Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit être utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement.  
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

### Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe (?)

[Mot de passe oublié](#)

Recopier les caractères de l'image

1	g	0	1	2
---	---	---	---	---

[Changer l'image](#)

Connexion

### Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

### Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Direction générale des Finances publiques

☞ Saisissez votre adresse électronique et votre mot de passe expiré, renseignez les caractères de l'image et cliquez sur le bouton « Connexion ».

La page d'accueil de votre espace s'affiche. Trois écrans sont possibles selon que vous disposiez de services pour aucune, une seule, ou plusieurs entreprises.

**Écran 1:** Vous ne disposez d'**aucun service**.



👉 Cliquez sur le lien « Gérer les services »

**Écran 2** : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Créer mon compte sur [portail pro.gouv](#)

**Mme ROSEMONDE Lila**  
Abonné : 20101670101919  
Expiration du mot de passe : 18/11/2025

Espace pro.  
Impots.gouv.fr  
Me déconnecter

Messagerie  
Adresse électronique de l'entreprise [+]  
En savoir plus

**DOSSIER COURANT**  
SIREN 123456789  
SARL MARTIN DISTRIBUTION

**MES SERVICES**

Consulter  
> Compte fiscal [+]  
> Avis CFE

Déclarer  
> TVA  
> Impôt sur les sociétés  
> Taxe sur les salaires  
> CVAE  
> Revenus de capitaux mobiliers [+]  
> Taxe activités polluantes  
> Taxe int. consommation  
> Taxe v. vénale immeubles  
> Taxe de séjour  
> Taxe conv. d'assurances  
> Résultat [+]  
> Revenus SCI non soumises IS [+]  
> Tiers déclarants  
> Dispositif DAC6 [+]  
> Paiements transfrontaliers - CESOP

Payer  
> TVA  
> Impôt sur les sociétés  
> Taxe sur les salaires  
> CVAE  
> Revenus de capitaux mobiliers  
> Taxe activités polluantes  
> Taxe int. consommation  
> Contributions indirectes [+]  
> Taxe v. vénale immeubles  
> Taxe conv. d'assurances  
> Prélèvement à la source [+]  
> CFE et autres impôts  
> Dette fiscale [+]

Démarches  
> Remboursement de TVA UE  
> Guichet de TVA UE  
> Gérer mes biens immobiliers  
> Cession de droits sociaux [+]  
> Successions vacantes

**MON ESPACE**

> Gérer les services  
> Gérer les comptes bancaires [+]  
> Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

**MES AUTRES SERVICES**

> Calendrier fiscal  
> Tests tiers déclarants  
> Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus :  
**SERVICES PUBLICS+**

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

👉 Cliquez sur le lien « Gérer les services »



Écran 3 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Accéder à mon compte sur [portail pro.gouv](#)

Mme ROSEMONDE Lila  
Abonné : 20101670101919  
Expiration du mot de passe : 10/11/2026

> Espace pro.  
> impots.gouv.fr  
> Me déconnecter

> Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus : **SERVICES PUBLICS+**

**MES DOSSIERS**

- > Choisir un dossier
- > Voir tous mes dossiers

**MON ESPACE**

- > Gérer les services
- > Gérer les comptes bancaires [+]
- > Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

**MES AUTRES SERVICES**

- > Calendrier fiscal
- > Tests tiers déclarants
- > Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

**MES SERVICES**

**Consulter**

- > Compte fiscal [+]
- > Avis CFE

**Déclarer**

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers [+]
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe de séjour
- > Taxe conv. d'assurances
- > Résultat [+]
- > Revenus SCI non soumises IS [+]
- > Tiers déclarants
- > Dispositif DAC6 [+]
- > Paiements transfrontaliers - CESOP

**Payer**

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Contributions indirectes [+]
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Prélèvement à la source [+]
- > CFE et autres impôts
- > Dette fiscale [+]

**Démarches**

- > Remboursement de TVA UE
- > Guichet de TVA UE
- > Gérer mes biens immobiliers
- > Cession de droits sociaux [+]
- > Successions vacantes

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

👉 Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien « Gérer les services », l'écran ci-dessous s'affiche :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila

PARIS  
FRANCE

Quitter

**Professionnels**

**SERVICES EN LIGNE**

- Adhérer aux services en ligne  
En savoir plus
- Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire)  
En savoir plus
- Consulter vos services (habilitations)  
En savoir plus

**INFORMATIONS PERSONNELLES**

- Gérer vos coordonnées  
En savoir plus
- Gérer votre adresse électronique de connexion ou votre mot de passe  
En savoir plus
- Supprimer votre espace professionnel  
En savoir plus

**DROITS D'ACCES**

- Gérer vos administrateurs suppléants  
En savoir plus
- Gérer ou consulter vos délégations  
En savoir plus

**DOSSIERS**

- Gérer les comptes bancaires de l'entreprise  
En savoir plus
- Modifier l'adresse électronique de l'entreprise  
En savoir plus

Accessibilité : non conforme

☞ Cliquez sur le lien « Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe » pour commencer la procédure

#### FIN d'étape

À partir de cette étape, la procédure à suivre est fonction de l'information que vous souhaitez modifier :

- **modifier votre mot de passe**, vous devez suivre le processus décrit dans le chapitre **3. Modification de votre mot de passe.**
- Si vous souhaitez **modifier votre adresse électronique de connexion** (avec ou sans modification du mot de passe), vous devez suivre le processus décrit dans le chapitre **4. Modification de votre adresse électronique de connexion.**

# 3. Modification de votre mot de passe

Vous arrivez sur l'écran qui vous permet de choisir le paramètre que vous souhaitez modifier :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila

PARIS  
FRANCE

Quitter

Professionnels

Accès sans certificat

**Modifiez vos identifiants.**

Cochez le(s) identifiant(s) que vous souhaitez modifier

Modifier mon adresse électronique lila.rosemonde@orange.fr

Confirmez votre nouvelle adresse électronique

Saisir mon nouveau mot de passe :  
(20 caractères minimum)  
*Pensez à noter votre mot de passe.*

Niveau de sécurité : Fort

Confirmez votre nouveau mot de passe

Annuler Valider les modifications

Le mot de passe doit être composé d'une série de chiffres et de lettres, sans espaces et comporter 20 caractères au minimum.

- ☞ Cochez la case « Saisir mon nouveau mot de passe »
- ☞ Indiquez puis confirmez votre nouveau mot de passe
- ☞ Cliquez sur le bouton « Valider les modifications »

## Recommandations pour prévenir des usurpations

- 1 mot de passe différent pour chaque site (limitation des effets en cas d'interception) ;
- 1 mot de passe différent de ceux utilisés précédemment ;
- ne l'envoyez pas par courriel (les messageries électroniques sont cibles de nombreuses tentatives de piratage) ;
- ne l'écrivez jamais sur quelque support que ce soit (ni fichier ni papier) ;
- renouvelez vos mots de passe régulièrement (notamment en cas de changement de collaborateur) ;

Pour faciliter la mémorisation, vous pouvez adopter par exemple la technique de la phrase « Un tien vaut mieux que deux tu l'auras » : 1tvmq2t!A.

Par ailleurs, il est conseillé de configurer votre navigateur pour qu'il ne se souvienne pas des mots de passe saisis.

Après la validation des modifications, l'écran de confirmation vous est alors affiché :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left, the URL 'impots.gouv.fr' and an 'AIDE' link are visible. The main header is 'PROFESSIONNELS'. On the left side, there is a sidebar with the following information: 'Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila' and 'PARIS FRANCE'. Below this is a 'Quitter' button. The main content area is titled 'Professionnels' and features a blue heading 'Réinitialisation de votre mot de passe'. Below this, it displays 'Civ. neutre ROSEMONDE Lila' and a confirmation message: 'Votre mot de passe a été réinitialisé avec succès. Ce mot de passe est valable jusqu'au 24 août 2026. Vous allez recevoir un courriel de confirmation.' At the bottom right of the main content area, there is a blue 'OK' button.

👉 Cliquez sur « OK » pour revenir à la page d'accueil.

Un courriel de confirmation est également envoyé dans votre boîte aux lettres électronique :

**Espace professionnel - Modification du mot de passe**

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

A : lila.rosemonde@orange.fr

Date : 2023-08-25 15:10:00

Bonjour,

Vous avez modifié votre mot de passe ; cette demande a bien été prise en compte.

Celui-ci est valable jusqu'au **24 août 2026**.

En cas d'oubli de votre mot de passe, vous devrez saisir votre réponse à la question de confiance.

L'Administration fiscale vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

-----  
Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

-----  
**L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires.** Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.

Remarque : la procédure « Mot de passe oublié » permet également de modifier le mot de passe, mais nécessite de connaître la réponse à la question de confiance de votre espace professionnel.

**FIN de la procédure de modification du mot de passe** : votre mot de passe a été modifié avec succès.

Le contenu de votre espace n'est pas modifié. Ainsi, vous retrouverez tous les services en ligne dans les mêmes conditions que précédemment.

## 4. Modification de votre adresse électronique de connexion

La modification de l'adresse électronique de connexion (avec ou sans modification du mot de passe) se fait en 3 étapes successives pour garantir un niveau de sécurité élevé :

- La 1<sup>ère</sup> étape vous permet de **renseigner votre nouvelle adresse électronique de connexion**.

A l'issue de cette étape, **un code d'activation** vous est envoyé par courriel pour vérifier la validité de la nouvelle adresse électronique de connexion que vous avez renseignée.

- La 2<sup>ème</sup> étape, consistant à **saisir le code d'activation** qui vous a été adressé au terme de la première étape, vous permet de valider la modification de l'adresse électronique de connexion à votre espace.
- La 3<sup>ème</sup> étape consiste à **sauvegarder les informations récapitulatives** de votre espace. Vous pourrez ensuite accéder à votre espace avec votre nouvelle adresse électronique et votre mot de passe.
- **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES** : les usagers acceptent que les données nominatives collectées lors de la phase d'inscription soient utilisées par le portail fiscal pour les informer du fonctionnement des services proposés, des modifications récentes de la législation, ou pour assurer la diffusion d'informations susceptibles de concerner leur activité professionnelle, notamment par l'envoi de courriels.
- **DROITS D'ACCES ET DE RECTIFICATION** : par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les usagers disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les informations les concernant, et peuvent solliciter de ne plus recevoir les courriels mentionnés au point 4 en en faisant la demande par le biais de l'adresse électronique suivante : [desabonnement@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:desabonnement@dgfip.finances.gouv.fr)

## 4.1 Renseignement de votre nouvelle adresse électronique de connexion

Après avoir accédé à votre espace puis au menu de gestion de l'espace, **vous cliquez sur le lien « Gérer vos coordonnées »** et arrivez sur l'écran qui vous permet de choisir l'identifiant que vous souhaitez modifier.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila

PARIS  
FRANCE

Quitter

Professionnels

Accès sans certificat

**Modifiez vos identifiants.**

**Cochez le(s) identifiant(s) que vous souhaitez modifier**

Modifier mon adresse électronique lila.rosemonde@orange.fr

**Confirmez votre nouvelle adresse électronique**

Saisir mon nouveau mot de passe :  
(20 caractères minimum)  
Pensez à noter votre mot de passe.

Niveau de sécurité de votre mot de passe

**Confirmez votre nouveau mot de passe**



**Annuler** **Valider les modifications**

L'adresse électronique doit être valide et ne pas dépasser 100 caractères.

☞ Cochez la case « Modifier mon adresse électronique »

☞ Indiquez puis confirmez votre nouvelle adresse électronique de connexion

☞ Cliquez sur le bouton « Valider les modifications »

Le système vous informe alors qu'un courriel contenant **un code d'activation** est envoyé à l'adresse électronique que vous venez de choisir comme nouvel identifiant.

En principe, cet envoi est immédiat, mais la réception peut être différée par votre gestionnaire de messagerie électronique.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila

PARIS  
FRANCE

Quitter

**Professionnels**

**Activation de votre espace abonné.....**

**ROSEMONDE Lila**

Vous allez recevoir le code d'activation dans votre messagerie.  
Si vous ne le recevez pas, vérifiez que l'adresse que vous avez saisie (lili.rosemonde@orange.fr) est correcte, et consultez la rubrique "Courrier indésirable" ou "Spam" de votre messagerie personnelle.

*Remarque : Ce code n'est pas un mot de passe.  
Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace abonné.*

Pour activer votre espace abonné sur le site impots.gouv.fr, vous devez cliquer sur :  
"Votre espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran, puis sur "Activer mon espace / mes services".

**Vous disposez d'un délai de 48h, à compter de l'envoi du code ci-dessus, pour activer votre espace abonné.**

**OK**

**Pour achever la procédure de modification de l'adresse électronique de connexion, vous devez activer votre espace au moyen du code reçu.**

Pour cela :

- soit vous avez d'ores et déjà récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors cliquez directement sur le lien « Activez votre espace abonné »**

- soit vous n'avez pas encore récupéré votre code d'activation dans votre messagerie électronique

↳ **alors cliquez sur le bouton « OK », vous procéderez à l'activation une fois le courriel d'activation récupéré (le chemin pour effectuer l'activation y figurera)**

Rappel du chemin d'activation : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Connexion à l'espace professionnel > Activer mon espace / mes services





**Vous devez activer votre compte dans le délai de 48h.**  
**Au-delà de ce délai, le code d'activation reçu sera inopérant et vous devrez reprendre la procédure de modification de votre adresse électronique de connexion depuis le début pour recevoir un nouveau code vous permettant l'activation.**

Voici un exemple de courriel contenant un code d'activation envoyé à l'adresse électronique que vous avez nouvellement choisie comme identifiant :

**Espace professionnel - Création ou modification de l'espace**

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr  
A : lila.rosemonde@orange.fr  
Date : 2023-08-22 13:00:00

Vous avez demandé la création d'un espace professionnel ou vous y avez apporté une modification. Cette demande a bien été prise en compte. Votre espace professionnel sera actif lorsque vous aurez saisi le code suivant :

**mHPstewGkBYj**

*Remarque : ce code n'est pas un mot de passe. Il ne doit être utilisé qu'une seule fois pour activer votre espace professionnel.*

Pour activer votre espace professionnel, veuillez suivre la procédure suivante :

- 1. connectez-vous sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- 2. cliquez sur "Votre espace professionnel" situé en haut à droite de l'écran
- 3. cliquez sur "Activer mon espace / mes services"
- 4. saisissez le code d'activation reçu ci-dessus et validez
- 5. saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace et validez

Vous disposez d'un délai de 48 heures maximum pour activer votre espace professionnel à compter de l'envoi de ce message.

La DGFIP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

-----

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

-----

L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.



**FIN d'étape :** votre espace professionnel accessible par la saisie d'une adresse électronique et d'un mot de passe est en attente d'activation.



**Vous devez l'activer dans le délai de 48h pour que la modification de votre adresse électronique de connexion soit effective.**

**Remarque :** tant que cette modification n'aura pas été activée, seule l'adresse électronique que vous utilisez jusqu'à présent vous permettra l'accès à votre espace.

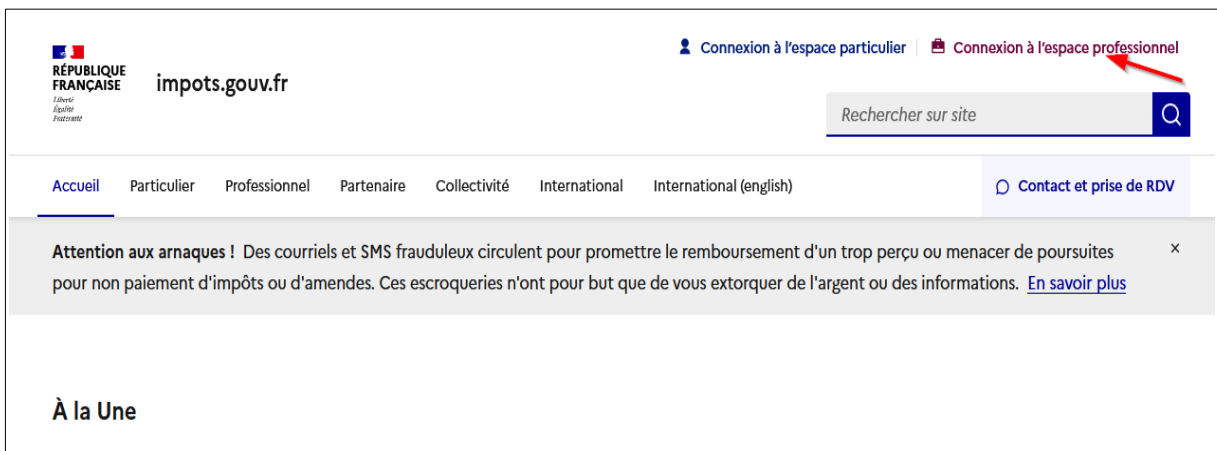
## 4.2 Activation de l'espace professionnel avec la nouvelle adresse électronique de connexion

L'enchaînement des écrans dépend de l'action effectuée à la fin de la 1ère étape (action sur le bouton « OK » ou sur le lien « Activez votre espace abonné »).

### 4.2.1 Si vous avez cliqué sur le bouton « OK », vous accédez à la suite de la procédure depuis [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Depuis un ordinateur :



☞ Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



☞ Cliquez sur le bouton "menu" 

☞ Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

impots.gouv.fr

Votre espace particulier

Votre espace professionnel

Accueil > Authentification

Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit être utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement.  
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

### Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe ?

Mot de passe oublié

Recopier les caractères de l'image

1 9 6 0 1 2

Changer l'image

Connexion

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

### Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

### Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Direction générale des Finances publiques

☞ Cliquez sur le lien « Activer mon espace / mes services »

La suite des écrans est présentée dans le paragraphe suivant.

**4.2.2 Si vous avez cliqué sur le lien d'activation, vous accédez directement à l'écran d'activation (sans passer par les écrans ci-avant)**

L'écran de saisie du code d'activation vous est affiché :


**Activez votre espace / vos services**

Code d'activation | Identifiants | Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (\*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : \* YnsfLgSNtUuu  
12 caractères

Recopiez les caractères de l'image : \* qjviab



[Changer l'image](#) [Ecouter l'extrait sonore](#)

**Continuer**

↳ Saisissez le code d'activation reçu par courriel ainsi que les 6 caractères de l'image.

Il ne s'agit pas ici de votre mot de passe, mais du code reçu par messagerie électronique.

↳ Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

**Activez votre espace / vos services**

Code d'activation | **Identifiants** | Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (\*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : YnsfLgSNtUuu

Saisissez votre adresse électronique de connexion : \* lila.rosemonde@orange.fr  
utilisateur@domaine

Etape précédente | Effacer | Continuer

↳ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace puis sur le bouton « Continuer »



**Si vous restez bloqué sur la page ci-dessus après avoir cliqué sur le bouton "Valider", la modification de l'adresse électronique de connexion n'a pas abouti ; veuillez vérifier si l'option "Bloquer les fenêtres publicitaires intempestives" de votre navigateur internet est activée :**

- Si oui, vous devez ajouter le site internet de l'administration fiscale (chaîne de caractères " \*.impots.gouv.fr ") dans la liste des sites autorisés. Ensuite, fermez toutes les pages du navigateur et reprenez la procédure au sous-chapitre 4.2.1 ;
- Si non, contactez l'assistance (cf. Chapitre 5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche).

Une page confirmant la modification de votre adresse électronique de connexion s'affiche :

 **Activez votre espace / vos services**

Code d'activation > Identifiants > **Récapitulatif**

---

**Votre inscription**

**Lila ROSEMONDE**

Votre inscription a été réalisée le 21 août 2023 sous le numéro **20101670101919** .

Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

**Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif**


Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

---

**Vos services en ligne**

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le bouton ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace professionnel.

**Accédez à vos services en ligne**

 **Vous devez sauvegarder les informations récapitulatives de votre espace** ; elles vous seront indispensables lors d'opérations particulières (oubli du mot de passe, changement des identifiants, etc.).

## 4.3 Sauvegarde des informations récapitulatives de votre espace professionnel

Sur l'écran de confirmation, cliquez sur le lien « Sauvegardez ou imprimez votre formulaire »

**Activez votre espace / vos services**

Code d'activation > Identifiants > **Récapitulatif**

**Votre inscription**

Lila ROSEMONDE

Votre inscription a été réalisée le 21 août 2023 sous le numéro **20101670101919**.

Ce numéro d'abonné vous est personnel et doit le rester.

**Sauvegardez ou imprimez le récapitulatif**

Il vous sera indispensable en cas de perte de votre mot de passe.

**Vos services en ligne**

Pour adhérer ou utiliser les services en ligne, cliquez sur le bouton ci-dessous, puis saisissez vos identifiants pour accéder à votre espace professionnel.

**Accédez à vos services en ligne**

Les informations récapitulatives de votre espace professionnel s'affichent dans un fichier au format PDF.

## VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL

### RECAPITULATIF DE VOS DONNEES PERSONNELLES

#### Vos coordonnées

**Nom :** Lila  
**Prénom :** ROSEMONDE  
**N° d'abonné :** 20232340000101  
**Téléphone :** 0123456789  
**Adresse électronique  
de connexion :** lrosemonde@orange.fr  
**Adresse :** 12 rue de Longchamp  
Paris  
FRANCE

#### Votre question de confiance

**Question de confiance :** Le prénom de votre conjoint(e) ?

Votre espace professionnel : document créé le 22/08/2023 à 14h09mn36s

🔗 **Enregistrez ce fichier et éventuellement imprimez-le pour vos archives**

En effet, les informations récapitulatives de votre espace seront indispensables pour certaines opérations (oubli de votre mot de passe par exemple). Elles sont également disponibles à tout moment depuis votre espace via les liens « Gérer mes services » puis « Gérer vos coordonnées ».



**FIN d'étape : votre espace est désormais accessible en saisissant votre nouvelle adresse électronique de connexion et votre mot de passe.**

*Si vous essayez ultérieurement d'accéder à votre espace en saisissant votre ancienne adresse électronique de connexion, l'accès sera refusé.*

Après vous être identifiés avec votre nouvelle adresse électronique et votre mot de passe, vous retrouvez votre espace tel qu'il était précédemment, avec tous vos dossiers et services en ligne.

## 4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 18h00** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Contact et RDV / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données > Accéder au formuel.